

## COMITE SYNDICAL

**Mercredi 04 décembre 2024 à 9h00**

- Salle du conseil (mairie), Entrechaux -

## LISTE DES DELIBERATIONS

N°2024-29 – 04/12/2024 : Approbation du PAPI de l'Ouvèze Provençale

N°2024-30 – 04/12/2024 : Programme d'actions hydromorphologique : niveau d'ambition à développer par le SMOP

N°2024-31 – 04/12/2024 : Transfert de gestion du piège à embâcles et à matériaux du ruisseau Malguéri suite à la demande de la commune de Buis-les-Baronnies

N°2024-32 – 04/12/2024 : Autorisation de paiement de factures d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2025

Entrechaux, le

12 DEC. 2024

Jean-François PERILHOU,  
Président du SMOP

